

Demande de subvention municipale mise en sécurisation

Je soussigné(e).....
 Agissant en qualité de dirigeant (e), gérant (e)
 De l'entreprise et de l'enseigne (si différente).....
 Située.....

A La Madeleine, 59 110.

Ai l'honneur de solliciter l'octroi d'une subvention dans le cadre de l'aide à la mise en sécurisation que je souhaite engager sur ce local :

.....

A cet effet, je m'engage à transmettre l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction de ma demande de subvention conformément au règlement Municipal d'attribution des aides à la mise en sécurisation.

Je m'engage à ne pas commencer les travaux avant réception de l'accusé de réception de dossier complet et - si ces travaux le nécessitent - la délivrance des autorisations d'Urbanisme de la Ville de la Madeleine.

Le plan de financement de ces équipements est le suivant :

Total travaux prévus HT :€ HT
Type d'apport exemple : prêt bancaire, trésorerie, aide publique	
Aide à la sécurisation des commerces	
Total des apports	

Si ma demande concerne des équipements de vidéo-surveillance, ceux-ci seront intégrés à l'équipement, et je m'engage sur l'honneur à respecter la réglementation préfectorale pour ceux-ci.

Je garantis, le cas échéant, avoir déposé un dossier d'urbanisme d'autorisation de travaux (modification de façade par exemple), ou toute autre autorisation administrative nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.

J'atteste sur l'honneur que mon entreprise est en situation régulière vis-à-vis des obligations fiscales et sociales.

Fait à la Madeleine, le.....

Signature et cachet de l'entreprise

Pièces à fournir :

-Une « demande de subvention municipale mise en sécurisation » complétée et signée, avec le cachet de l'entreprise ;

-Un dossier de présentation des travaux envisagés comprenant obligatoirement un devis détaillé ;

-Un extrait du Bail commercial ou autorisation du propriétaire pour la réalisation des travaux

Extrait du règlement :

Les investissements pouvant bénéficier d'une subvention sont les suivants:

- Vidéosurveillance
- Détections anti intrusion / Alarmes
- Rideaux ou volets métalliques
- Marquage par solution médico-légale des objets ou du matériel
- Mise en place d'un système par vaporisation de solution médico-légale

Seuls pourront prétendre à subventions, les investissements compris entre 500 € HT et 5 000 € HT., coût d'installation compris, hors maintenance avec un maximum de 50 % d'aide municipale.

Renseignements : service Commerce, tel 03 20 12 79 73, service-commerce@ville-lamadeleine.fr

Date de dernière modification 28-8-2015	Annexe à la Délibération 7-03 du Conseil Municipal du 29-9-2015
--	---